



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016/JAN/006	OBJET : CONVENTION D'AIDE FINANCIERE A L'INVESTISSEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE POUR L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL DE STOCKAGE DES COUCHES DU MULTI-ACCUEIL
<u>Date du conseil municipal</u> 25/01/2016	
<u>Date de la convocation</u> 18/01/2016	
<u>Date de l'affichage</u> 18/01/2016	

L'an deux mille seize, le vingt-cinq janvier à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 18 janvier 2016.

Étaient présents

Michel **BILLOUT**, Clotilde **LAGOUTTE**, Stéphanie **CHARRET**, André **PALANCADE**, Anne-Marie **OLAS**, Claude **GODART**, Simone **JEROME**, Pascal **HUÉ**, Didier **MOREAU**, Alain **VELLER**, Marina **DESCOTES-GALLI**, Sylvie **GALLOCHER**, Roger **CIPRÈS**, Samira **BOUJIDI**, Virginie **SALITRA**, Karine **JARRY**, Danielle **BOUDET**, Jacob **NALOUHOUNA**, Medhi **BENSALEM**, Sandrine **NAGEL**, Jean-Pierre **GABARROU**, Monique **DEVILAINE**, Catherine **HEUZÉ-DEVIES**, Serge **SAUSSIER**, Rachida **MOUALI**, Pascal **D'HOKER**.

Étaient absents

- Michel **VEUX**, représenté par Roger **CIPRÈS**
- Charles **MURAT**, représenté par André **PALANCADE**
- Pierre **GUILLOU**, représenté par Pascal **D'HOKER**

Monsieur Pascal **HUÉ** est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160125-2016-JAN-006-DE
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

VU la convention d'aide financière à l'investissement envoyée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne pour l'aménagement d'un local de stockage des couches du multi-accueil de Nangis,

CONSIDÉRANT la volonté de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne à accompagner les gestionnaires de crèches municipales désireux de fournir un meilleur service aux familles

CONSIDÉRANT que la branche « Famille » de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne a créé un fonds d'accompagnement à la Prestation de Service Unique (P.S.U.) pour l'aide à l'investissement d'un certain nombre de projet,

CONSIDÉRANT que la commune de Nangis a prévu l'aménagement d'un local de stockage des couches du multi-accueil dont le projet est éligible au fonds d'accompagnement « P.S.U. »,

CONSIDÉRANT que le versement de cette aide financière est soumise à la signature d'une convention d'aide financière à l'investissement entre la municipalité et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE 1 :

AUTORISE Monsieur le maire à solliciter une aide financière à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne pour l'aménagement d'un local de stockage des couches du multi-accueil.

ARTICLE 2 :

APPROUVE la convention d'aide financière à l'investissement envoyée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne pour l'aménagement d'un local de stockage des couches du multi-accueil de Nangis,

ARTICLE 3 :

AUTORISE Monsieur le maire à signer ladite convention et toutes les pièces y afférent.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 25 janvier 2016

Le maire,

Michel BULLIOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160125-2016-JAN-006-DE
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016